

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2021-4****SEANCE DU 18 JANVIER 2021**

FB/TD/CJ n° 2021/03

Objet de la délibération :

Demande de subvention au
titre du Fonds Départemental
d'Investissement 2021
(FDI)

VOIRIE-SECURITE Travaux de voirie

Réfection de la rue du Gros Pavé

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**Présents : **25**Pouvoirs : **04**Votants : **29**

Date de la convocation :
12/01/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 18 janvier à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, ROYNEL Eric, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusés : JOSEPH Jean, pouvoir à D. DURAND - ROUZET Sylvie, pouvoir à E. ROYNEL - DOKOUROFF Sonia, pouvoir à C. HABEGGER - AMELOT Thomas, pouvoir à M. BAUDELLOT.

Secrétaire de séance : B. BONVIN

VU le règlement du Fonds départemental d'investissement du Conseil départemental,
CONSIDERANT les projets d'investissement de la Ville d'Epernon 2021,

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Conseil départemental, une subvention au titre du fonds départemental d'investissement 2021, pour un montant de **8 077,35 €**, (soit 30 % plafonné à 100 000 € par opération).

Nature des travaux : Réfection de la rue du Gros Pavé, pour un montant de : 26 924,50 € HT, soit 32 309,40 € TTC.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : Printemps 2021.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Réfection de la rue du Gros Pavé			
Charges (coût du projet)	en € HT	Produits (financeurs)	en € HT
Travaux	26 924,50 €	Autres subventions	0 €
		FDI - Département 28 (30 % / plafond de 100 000 € par opération),	8 077,35 €
		Projet d'emprunt	0 €
		Autofinancement	18 847,15 €
Total charges	26 924,50 €	Total produits	26 924,50 €



2021-5

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le projet de financement susmentionné ;

APPROUVE la demande de subvention à solliciter au titre du FDI 2021, auprès du Conseil départemental ;

CHARGE Monsieur le Maire d'engager les démarches administratives nécessaires relatives à la réalisation de cette opération.

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 18 janvier 2021



Le Maire,

F. BELHOMME